

Bureau Exécutif FFVoile : 28 juillet 2014

Relevé de décisions

Présent(e)s : JP CHAMPION, JCMERIC, JP CHURET, J KERHOAS, C FOURICHON, E MARLIOT, JC COUR, JL DENECHAU, B BONNEAU, J CATHELINÉAU, B DAVID, H GIRAUD, S LASSEAUX, J MARAJO, B BOUCHARD

Excusé(e)s : D TINCELIN, H BACCHINI, C FOUNTAINE, JM SOYEZ, JP LOSTIS, MT LANNUZEL JOURDAS, M BOUVET, O BOVYN

1	VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES
1.1	Approbation du relevé de décision du BE du 26 juin 2014
Décision 1	Le BE valide le relevé de décision du BE du 26 juin 2014.
1.2	Résultat du vote électronique concernant l'achat de matériels dans le cadre de l'aide allouée par AG2R-La Mondiale.
Décision 2	Le BE valide le relevé de décision relatif au vote électronique du 9 juillet 2014 relatif à l'achat de matériels dans le cadre de l'aide allouée par AG2R-La Mondiale.
1.3	Point sur les licences au 25 juillet 2014
Info	Le BE prend connaissance des variations par rapport à l'année 2013 des licences Clubs et Passeports : - 1.3 % sur les licences jeunes, - 0.4 % sur les adultes.
1.4	Commercialisation des RCV 2017-2020
Info	GNautics est l'actuel licencié officiel de la FFVoile pour la commercialisation de la collection Gallimard et l'édition/commercialisation des règles de course à la Voile pour la période 2012-2016. GNautics vient de faire savoir qu'il souhaitait céder son activité édition FFVoile pour la période en cours (accord FFVoile nécessaire) et vendre son stock sachant que les repreneurs potentiels souhaitent obtenir dès maintenant de la FFVoile, l'accord de commercialisation des RCV pour la période 2017 -2020.
Décision 3	Le BE donne son accord pour procéder à la mise en concurrence dès à présent du contrat de licencié officiel pour la commercialisation de la collection Gallimard et l'édition/commercialisation des règles de course à la Voile pour la période 2017 – 2020. La FFVoile retiendra la meilleure offre sur la base du contrat de licencié actuel y compris sur le rachat du stock actuel de GNautics (avec leur accord) étant entendu qu'il est de l'intérêt de la FFVoile que le stock puisse être repris pour continuer à bénéficier jusqu'à fin 2016 du commissionnement contractuel pour chaque vente d'ouvrage.
Décision 4	Par ailleurs, suite au débat sur la commercialisation des RCV, le BE souhaite que chaque département/commission/service puisse répertorier l'ensemble des services et autres biens qui sont commercialisés ou en mesure de l'être afin que le BE puisse réfléchir à une politique de commercialisation globale et complète avec une tarification adéquate.

1.5	Affiliations
Décision 5	Le BE se prononce favorablement sur l'affiliation de l'Association Locale Vogue Mini.
1.6	Evolution de la réforme territoriale et des budgets des collectivités publiques
	Echanges de vue entre les membres du BE sur l'actualité en cours de la réforme territoriale et sur les problématiques financières potentielles que peuvent engendrer la réduction des subventions des collectivités publiques en particulier pour les structures de la FFVoile (Ligues, Pôles France...) et les organisateurs d'épreuves. Il est proposé que cette question fasse l'objet d'un point de discussion et d'un message de prudence lors du prochain Conseil des Ligues.
2	VOILE LEGERE
2.1	Point sur le Championnat de France Minimes 2014 et sur l'évolution de la Flotte Collective sur ce Championnat à partir de 2015
Info	Le BE prend connaissance des chiffres et statistiques de participation, moyenne d'âges, podiums par Ligues...du Championnat de France Minimes 2014. Est envisagé la possibilité de faire du Championnat de France Flotte Collective un championnat à part entière.
3	HABITABLE
3.1	Point d'étape Haut Niveau Habitable
Info	Résultats Inshore : le BE prend connaissance des premiers bilans et des principaux résultats sur les épreuves internationales en Match Racing, sur le Championnat d'Europe des J 80, pour le dispositif France Jeunes Inshore et les projets accompagnés notamment sur le Tour de France à la Voile. Course au Large : le BE prend connaissance des premiers bilans et des résultats sur la Transat AG2R-La Mondiale et sur la Solitaire du Figaro. Annonce de grandes équipes pour la Volvo Ocean Race 2014-2015 avec la présence de français.
3.2	Evolution du Tour de France à la Voile : axes de réflexion
Info	Le Diam 24, trimaran de 7.25 m sera le nouveau support du Tour de France à Voile. Un nouveau circuit sera également mis en place alternant des parcours côtiers et des régates techniques au sein des stades nautiques des villes-étape. L'objectif est de rapprocher le spectacle de la terre et du public mais aussi de créer de l'animation. L'évolution du format nécessitera une réflexion pour identifier des épreuves pouvant se suppléer à la formule actuelle du TFV relevant plus de la course au large et intégrée au programme du Dispositif France Jeunes Inshore.
3.3	Collaboration de la FFVoile avec les « armateurs Ultim »
Décision 6	Information au BE sur la collaboration qui va être mise en place avec le Collectif Ultim, association d'armateurs dédiée à la promotion d'un circuit dédié aux multicoques de plus de 80 pieds. L'objectif est de travailler en particulier à définir ce que serait cette classe Ultim.
3.4	Modification de l'encaissement des certificats de jauge Osiris
Décision 7	Le BE adopte le principe, à compter du 01/01/2015, de l'encaissement des certificats de jauge directement par la FFVoile, avec dans ce cadre la prise en charge des frais des délégués HN des ligues par la FFVoile et du passage progressif au paiement en ligne.
4	HAUT NIVEAU

4.1	Vente de matériel
Décision 8	<p>Le BE valide les ventes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1 Voile RSX 9.5 de marque NeilPryde pour 350 euros -7 Voiles de Finn de marque WB -1 Voile de Finn de marque Victory -4 Voiles de Finn de marque North Sail <p>Soit 12 voiles pour 2 480 euros</p> <ul style="list-style-type: none"> -Moteur de marque Yamaha 60cv 4 temps n°1006732 de 2003 pour 1 000 euros
4.2	Résultats
Info	Information au BE sur les résultats du Championnat du Monde ISAF Jeunes à Tavira au Portugal : un titre en 29er, un titre en SL16, une place de 4 en 420 Homme et la 2 ^{ème} place au classement des nations..
5	RELATIONS INTERNATIONALES
Décision 9	Le BE se prononce favorablement pour l'envoi d'une soumission au prochain November Meeting de l'ISAF, avec d'autres fédérations, préconisant que pour la série RSX pour les JO 2016, le mât, le wishbone et l'aileron ne soient pas inclus dans la liste de l'équipement fourni par l'autorité organisatrice.
Décision 10	Le BE donne son accord pour que le championnat d'Europe Jeune EUROSAF 2015 ait lieu à la SRB du 11 au 18/07/2015
6	DIVERS
6-1	Points divers avec décision
Décision 11	- accord du BE pour la mise en place d'un guide du protocole pour les épreuves internationales et nationales
Décision 12	- demande du BE que soit identifiés les sites capables d'être équipés en terme de Caméra et de retransmission d'image afin d'orienter les choix des épreuves par la FFVoile. Il pourrait être prévu dans les cahiers des charges pour l'organisation de certaines de nos compétitions Internationales, cette obligation d'être en capacité d'être équipés en terme de Caméra et de retransmission d'image ainsi qu'imposer les parcours de medal race proches de la terre.
Décision 13	- Le BE souhaite que soit réalisé au bénéfice de nos clubs organisateurs, un mémento sur les points à vérifier avant de s'engager contractuellement sur une épreuve internationale
6-2	Points divers pour information
Info	<ul style="list-style-type: none"> -Point d'information sur le recrutement des cadres -Point sur le recrutement de Charly FIEVRE dans le cadre d'un contrat d'apprentissage avec le CDES -Point sur les sélections au Championnat du Monde ISAF Jeunes 2015 -Point sur l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 4 juillet 2014 déboutant la CNES (Confédération nationale des éducateurs sportifs) de ses demandes d'interdiction d'utiliser les titres protégés par les articles L 212-1 et L 212-8 du code du sport, d'entraîneur et d'animateur, pour la mise en place de diplômes fédéraux d'enseignement. -Point sur la régata co-organisée les 6 et 7 septembre à la Trinité sur Mer par la Société Nautique de Genève et la Société Nautique de la Trinité sur Mer

	<ul style="list-style-type: none">- Point sur la candidature de la FFVoile auprès de l'ISAF pour obtenir l'organisation de la SWC en 2015 et 2016- point sur l'intérêt du produit « robot cameraman » de la société MOVE N' SEE- Point sur l'implantation d'un nouveau copieur au 1^{er} étage en complément de celui du second en lieu et place des imprimantes dans les bureaux. Les budgets des départements, commissions services consacrés à ces imprimantes seront récupérés pour accompagner l'économie réalisée.- Point sur les contestations des décisions de la commission invitation des championnats de France espoirs.
--	--